



Bonjour «civil» «prénom» «nom»

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.  
Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

*Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus*

Le parc de La Luzette-Saint Saury sera inauguré **le vendredi 30 juin à 17 h**. Espérons qu'il sera le seul parc industriel dans le secteur.

**Depuis le 6 juin 2017**, les riverains du petit hameau de Saint-Sernin, commune de Bourière (11300), campent jour et nuit de part et d'autre du pont du Rec sur la départementale 52, pour empêcher le convoi éolien de St Pierre Le Clair de «passer en force» sur des terrains privés. Ce convoi aurait l'autorisation de détruire les parapets et d'empiéter sur le domaine privé **ce qui est illégal**, mais cela n'a pas l'air de gêner le conseil départemental. Lire l'article [dans la Dépêche](#) ; lire le courrier de T.N.E. au président du [Conseil départemental](#) de l'Aude



Télécharger le [tract info du 17 juin](#)



Le collectif T.N.E. ([Toutes Nos Energies](#)) se réunit le 1<sup>er</sup> juillet à Narbonne ; [s'inscrire](#) au repas avant le 26 juin 2017

**Quelle est l'utilité réelle d'une éolienne de grande hauteur ?** [lire le document](#) qui montre que l'éolien est inutile pour le bien commun :

- du fait de l'intermittence, il augmente la production de CO<sup>2</sup>, pour pallier le manque de vent
- du fait de la grande hauteur, il diminue le patrimoine français
- du fait que, lorsqu'il y a du vent, il est exporté à prix parfois négatif
- ce document qui résume en 12 Non, les points négatifs et qui montre que les seuls points positifs sont de rapporter de l'argent au promoteur.
- pour le propriétaire du terrain ou pour la commune, le démantèlement en fin de vie sera à leur charge (400 000€ par éolienne alors qu'ils auront peut-être touché 20 x 6000€ = 120 000€ ; ils perdront en fait 280 000€ !)
- Lire [l'utopie du renouvelable](#) qui explique que l'Europe a déjà dépensé des sommes folles et s'apprête à en dépenser bien davantage encore, tout cela avec une influence marginale sur les émissions de CO<sub>2</sub>, et nulle sur la température moyenne du globe

**RTE** a publié l'aperçu électrique du mois d'avril (production en baisse de 11,6% mais installation en hausse de 16% entre avril 2016 et avril 2017) avec un facteur de charge de 16,7% !

Nous attendons celui de mai, mais il serait étonnant que le document explicite les jours et heures où la production éolienne ne dépassait pas 5% des 12 141 MW installés. A titre d'information, pour le mois de mai, nous avons repéré plusieurs plages horaires : le 3 mai vers 10 h 30 ; le 16 mai vers 19 h 45 ; le 22 mai vers 17 h 15 ; le 31 mai vers 11 h 30 et cela a duré à chaque fois plusieurs heures.

VIDEO sur France-info et France 3 du 10 juin. "**A vendre. Cause : éolienne**" : le ras-le-bol des habitants de Montagne-Fayel (Somme) face aux nuisances

## Signez et faites signer

- **la pétition** non à l'implantation d'éoliennes à Parlan, Roumegoux, Saint-Saury
- la pétition contre l'implantation d'éoliennes industrielles sur les **Planèzes de Trizac (Cantal)**
- la pétition non aux éoliennes industrielles **en Xaintrie (Corrèze)**
- la pétition contre les implantations d'éoliennes sur les communes de **Drugeac - Salins (Cantal)**
- notre pétition pour empêcher les parcs éoliens sur les 2 côtés des **Gorges de la Cère**

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis ainsi que le bulletin d'adhésion 2017 **en format pdf sur le site**. Car notre association a besoin d'adhérents dans le combat qui s'annonce à Comiac

## L'assemblée Générale de l'APPGE se tiendra le jeudi 3 août 2017 de 10 h à midi

Vous pouvez télécharger un power-point d'aide pour expliquer le danger des parcs industriels éoliens. Il a été fait par André Posokhow, administrateur de la FED, et ne contient ni logo, ni images. Il a pour titre « **L'ÉOLIEN INDUSTRIEL** »

Bien cordialement pour le bureau

**Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED**

**appge-comiac@laposte.net** 06.43.80.15.87  
site **http://appge-comiac.e-monsite.com/**

Membres du bureau :

**Brigitte Briard, présidente**

**Jan Svatos, trésorier**

**Benoît Briard, trésorier adjoint**

**Gilles Forhan, secrétaire**

**Bernadette Forhan, relecture**